Pôle logement hébergement

Hébergement d'urgence



Missions et actions :

- Réponse immédiate au besoin de mise à l'abri, par un hébergement individuel et temporaire, de courte durée.
- Aide dans les démarches d'accès aux droits et dans la recherche d'un logement ou d'une structure d'insertion adaptée.

Bénéficiaires

Places dédiées aux sortants de prison, c'est-à-dire aux personnes en aménagement de peine, permission de sortir et fin de peine, orientées par le SAOSH ou le 115.

Moyens:

- 1 chef de service et 1 équipe pluridisciplinaire.
- 7 places en appartements diffus à Montpellier.

53 rue Claude François - 34080 MONTPELLIER Tél.: 04 67 75 14 93 - Fax: 04 67 75 80 94

Email: saosh@aers-asso.fr

Pôle logement hébergement

Places Tremplin



Missions et actions:

- Héberger, dans le cadre d'un accueil court et d'accès rapide pour s'adapter au calendrier judiciaire notamment;
- Proposer un accueil transitoire pour consolider et/ou accéder à un autre projet;
- Offrir un accompagnement global dans la mise en œuvre d'une démarche de changement;
- Eviter le recours aux prestations hôtelières inadaptées aux attentes des personnes et de l'institution judiciaire.

Bénéficiaires:

Places dédiées aux sortants de prison de la Maison d'Arrêt de Villeneuvelès-Maguelone et du Centre de Détention de Béziers (personnes en aménagement de peine, permission de sortir et fin de peine) qui n'ont ni solution de logement ni solution d'hébergement mais qui ont un projet en cours de construction et nécessitant d'une étape transitoire.

Moyens:

- 1 chef de service et 1 équipe pluridisciplinaire.
- 4 places en appartements individuels situés à Montpellier.

53 rue Claude François - 34080 MONTPELLIER Tél.: 04 67 75 14 93 - Fax: 04 67 75 80 94

Email: saosh@aers-asso.fr